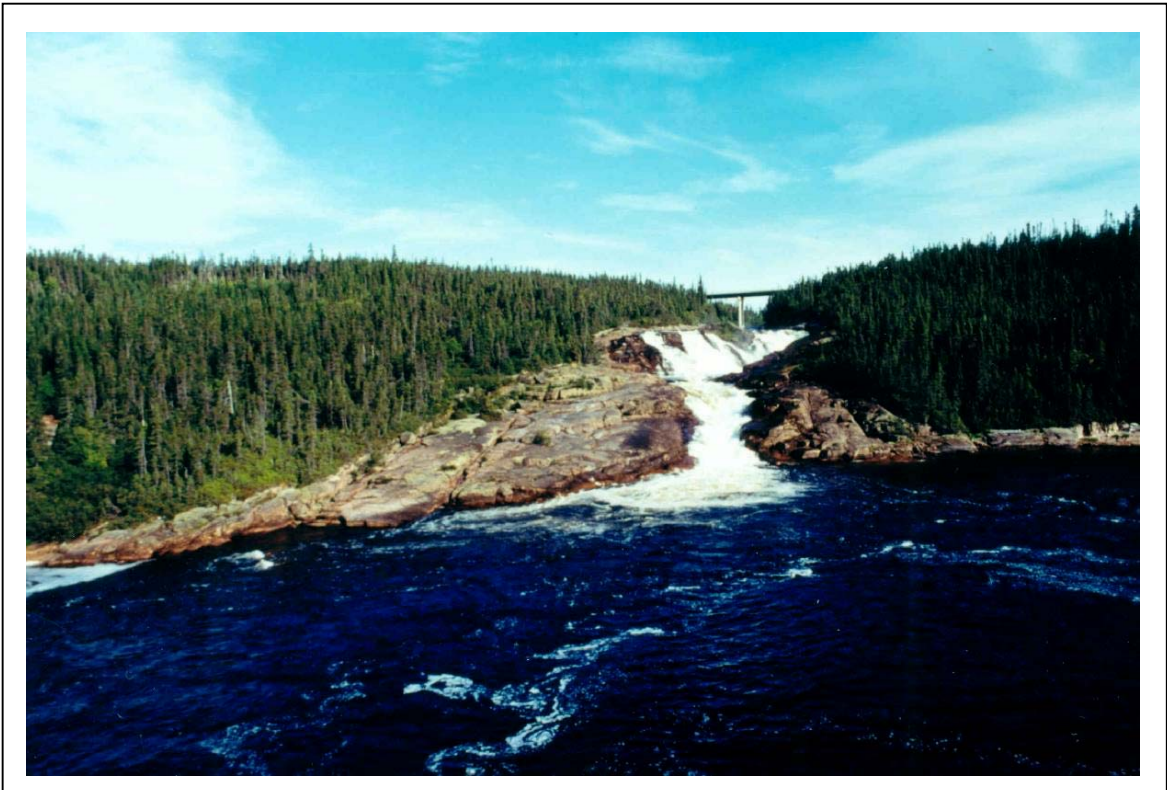


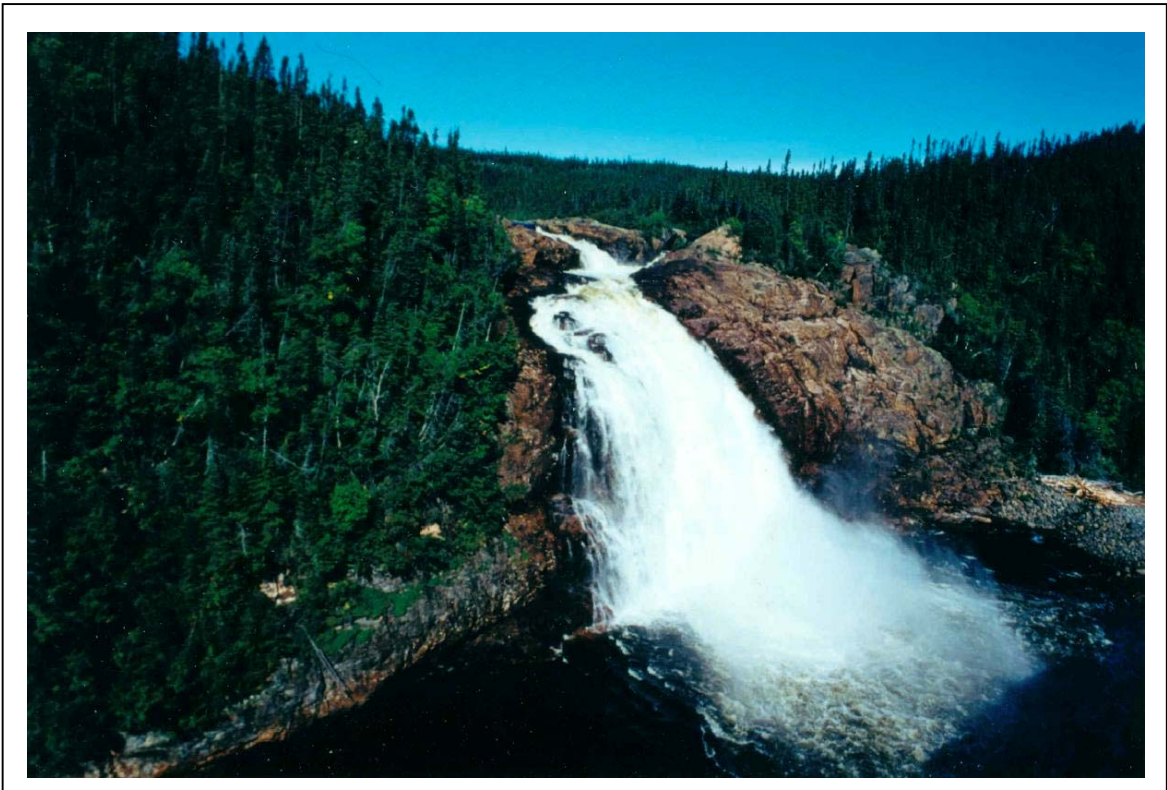
6. - SÉLECTION DE PHOTOGRAPHIES

- Aire d'intérêt de la rivière Manitou : photographies 1 à 12
- Aire d'intérêt de la rivière Magpie : photographies 13 à 25
- Aire d'intérêt de la rivière Mingan : photographies 26 à 35



Source : Nelson Boisvert

Photo 1. Cascades de la rivière Manitou immédiatement en aval de le route 138. Le bassin au bas de la photo surplombe la Grosse Chute.



Source : Nelson Boisvert

Photo 2. La Grosse Chute, près de l'embouchure de la rivière Manitou (hauteur env. 30 m). Dans le passé, deux projets d'aménagement hydroélectrique ont prévu harnacher la rivière à cette hauteur.



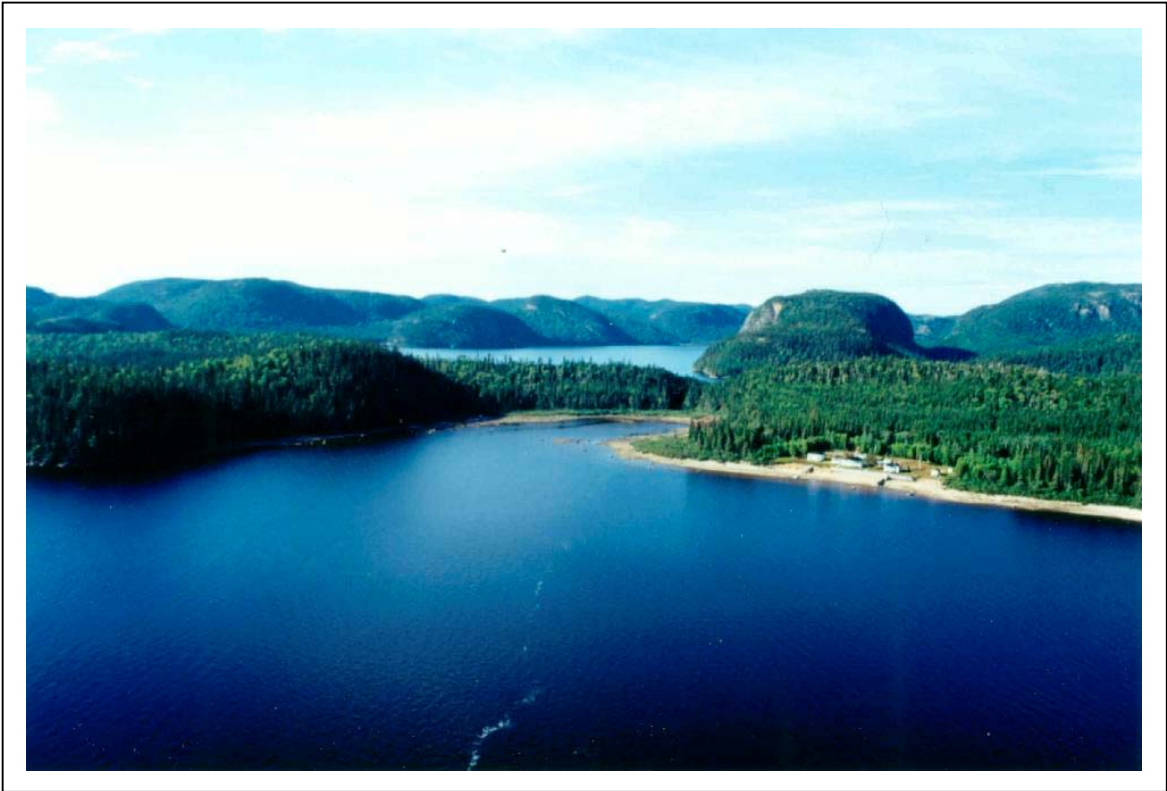
Source : Nelson Boisvert

Photo 3. Secteur d'eaux calmes immédiatement en amont de la chute à Wallace, à 4 km de l'embouchure.



Source : Nelson Boisvert

Photo 4. Rapides sur la rivière Manitou, 2 km en aval du lac des Eudistes. La construction d'un barrage a été étudiée à ce site par Hydro-Québec en 1991.



Source : Nelson Boisvert
Photo 5. Extrémité sud du lac des Eudistes avec, à l'arrière plan, le lac June. Le pourvoirie Mabec, installée sur une plage de sable, est visible à la droite.



Source : Nelson Boisvert
Photo 6. Vue vers le sud de la totalité du lac des Eudistes (longueur totale de 8,5 km). Le rivage est particulièrement irrégulier et le dénivelé total des flancs de la vallée, dans la partie sud du lac, atteint 230 m.



Source : Nelson Boisvert

Photo 7. Secteur d'eaux calmes de la rivière Manitou à proximité du lac du Canot. Les premiers sommets du Contrefort sont nettement visibles à l'arrière plan.



Source : Nelson Boisvert

Photo 8. Vue du lac Manitou vers le nord à partir de son extrémité sud.



Source : Nelson Boisvert

Photo 9. Vue vers le nord du lac Manitou à partir de son extrémité sud. Le caractère escarpé des rives est nettement apparent sur cette photo.

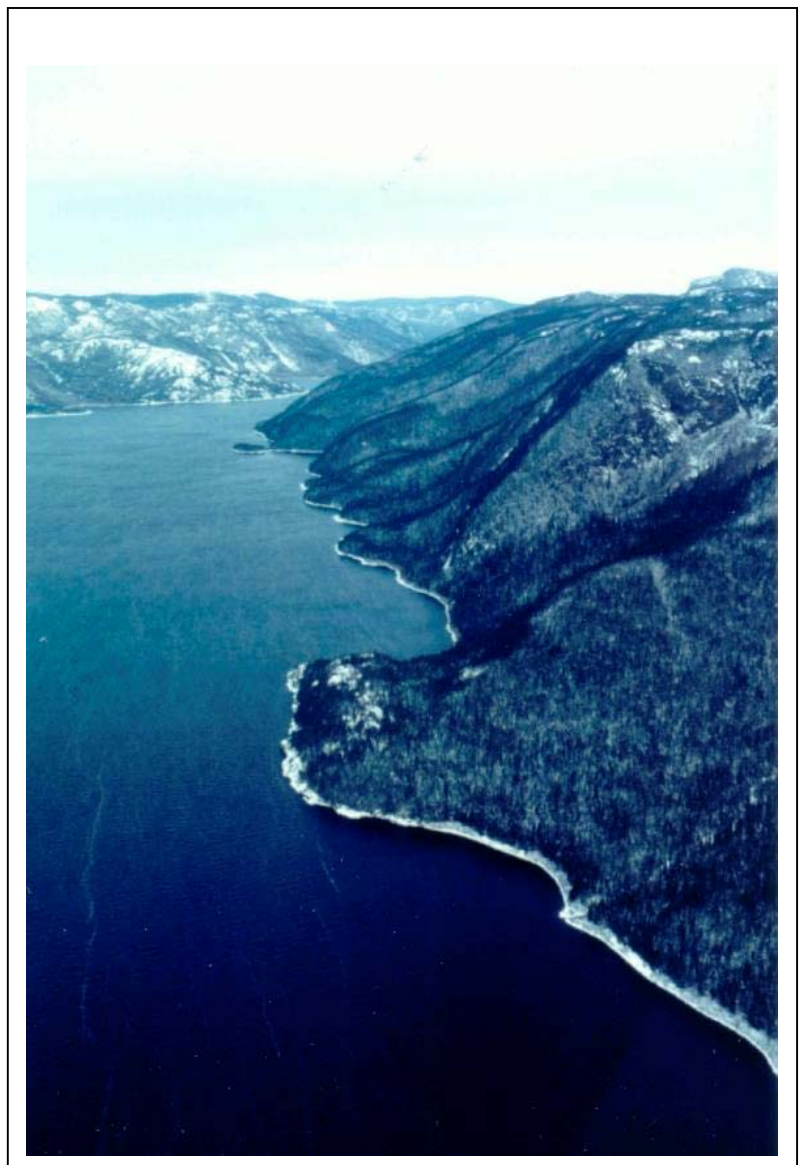


Photo 10. Rive orientale de la partie centrale du lac Manitou. Ce segment de 5 km, sur une longueur totale de 26 km, laisse voir une vallée arrondie où les flancs ont une dénivellation de près de 400 m.

Source : Nelson Boisvert



Source : Nelson Boisvert

Photo 11. Bloc erratique en équilibre sur un sommet dans le secteur du mont Manitou.



Source : Nelson Boisvert

Photo 12. Massif d'anorthosite du mont Manitou (998 m) dominant le lac Manitou sur son flanc ouest. L'avant-plan laisse très bien voir la faible couverture de matériel meuble et l'abondance d'affleurements rocheux (granite gneissique, paragneiss et amphibolites).



Photo 13. Première chute de la rivière Magpie. La centrale hydroélectrique désaffectée ainsi que le barrage sont visibles au centre.

Source : Nelson Boisvert



Photo 14. Vue aérienne de la deuxième chute de la rivière Magpie.

Source : Nelson Boisvert



Source : Nelson Boisvert

Photo 15. Secteur d'eau calme immédiatement à l'aval de la troisième chute de la rivière Magpie.



Source : Nelson Boisvert

Photo 16. Quatrième chute de la rivière Magpie.



Source : Nelson Boisvert

Photo 17. Tronçon de la rivière Magpie à la limite nord du piémont, 15 km en aval du lac Magpie.



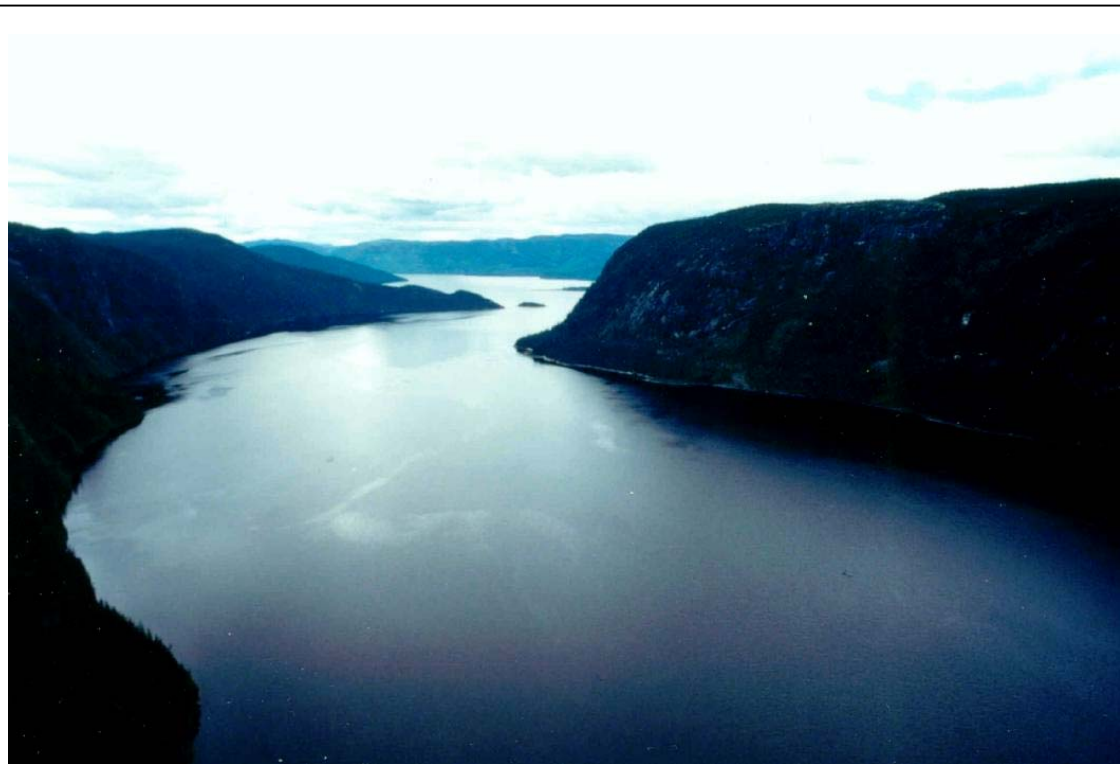
Source : Nelson Boisvert

Photo 18. Vue vers le nord du lac de la Mine, une vallée glaciaire longue de 12 km. Les versants ont près de 350 m de dénivellée.



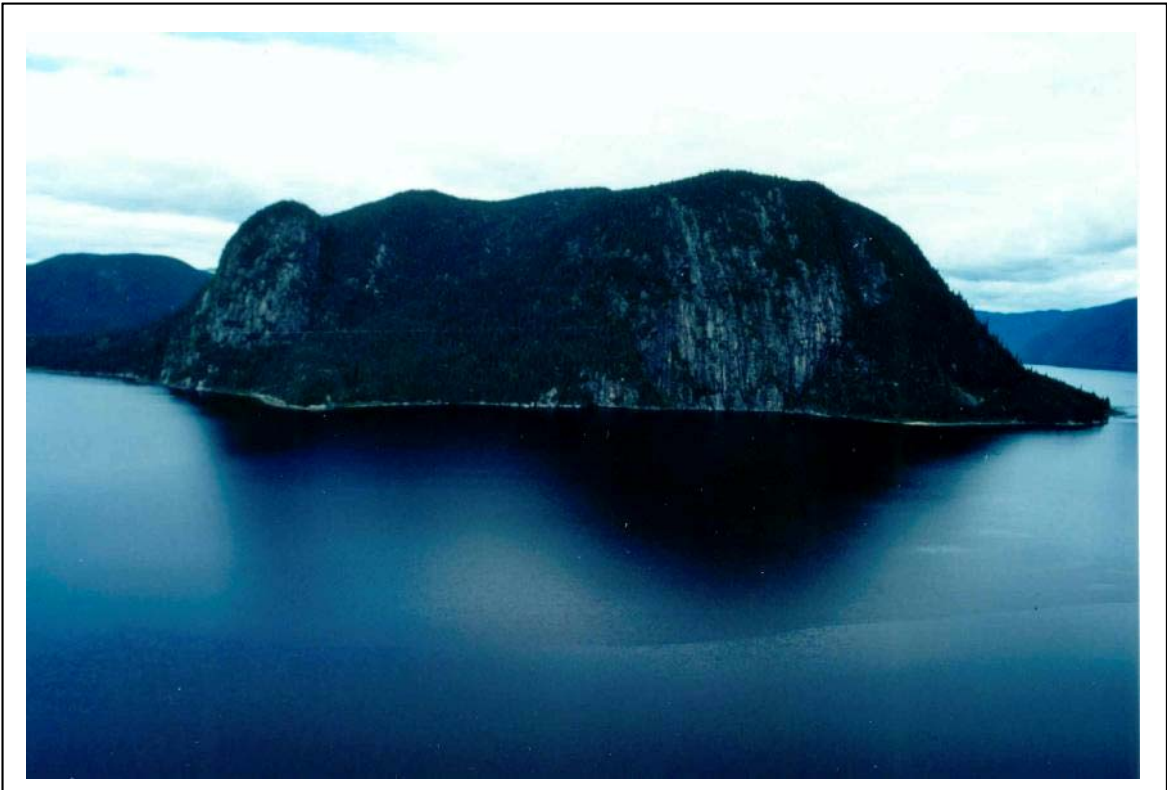
Source : Nelson Boisvert

Photo 19. Le "Rocher de la Vieille", formation rocheuse d'environ 5 m de hauteur, sur le côté est du lac Magpie.



Source : Nelson Boisvert

Photo 20. Vue vers le nord du tronçon central du lac Magpie. Ce secteur est le plus escarpé du lac, avec des flancs dépassant 400 m.



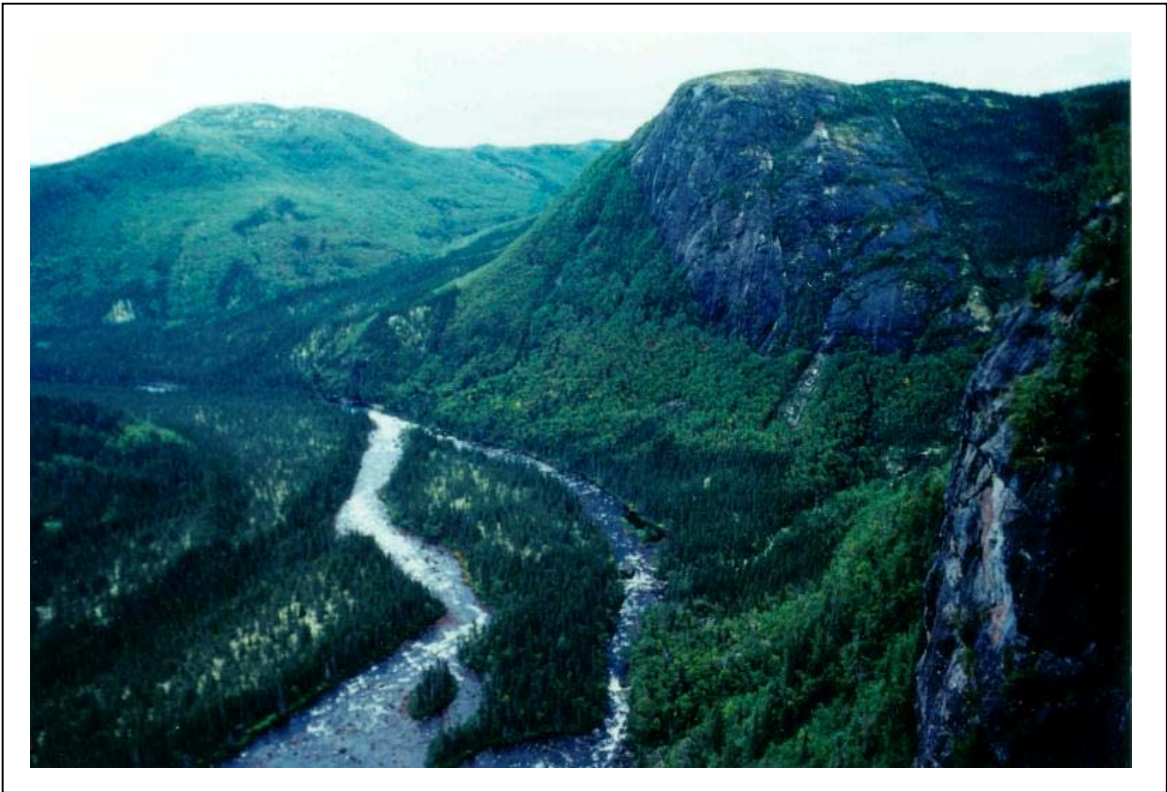
Source : Nelson Boisvert

Photo 21. Escarpement rocheux sur le lac Magpie, immédiatement au nord de l'embouchure de la rivière Magpie Ouest.



Source : Nelson Boisvert

Photo 22. Delta à l'exutoire de la rivière Magpie Ouest dans le lac Magpie. Ce delta comporte deux magnifiques flèches sableuses.



Source : Nelson Boisvert

Photo 23. Escarpement rocheux de 350 m de hauteur le long du cours supérieur de la rivière Magpie.



Source : Nelson Boisvert

Photo 24. Tronçon de la rivière Magpie Est coulant dans une profonde vallée entaillée en V.



Source : Nelson Boisvert

Photo 25. Large méandre tracé par la rivière Magpie Ouest dans son cours supérieur sur le plateau laurentien.



Source : Nelson Boisvert

Photo 26. Première chute sur la rivière Mingan, un obstacle majeur mais non insurmontable à la remontée du saumon. L'ancienne passe migratoire désaffectée est visible à l'extrême gauche de la photo.



Source : Nelson Boisvert

Photo 27. Large méandre sur le cours moyen de la rivière Mingan.



Source : Nelson Boisvert

Photo 28. Large vallée (2 km) colmatée de dépôts fluvio-glaciaires dans laquelle la rivière Mingan se fraie un chemin. Ce secteur est immédiatement en amont de l'embouchure de la rivière Mingan Ouest.



Source : Nelson Boisvert

Photo 29. Tourbière minérotrophe de plus de 2 km² dans une large vallée parallèle à celle de la rivière Mingan Nord-Ouest. Des tourbières d'une telle dimension sont extrêmement rares en dehors de la plaine côtière.



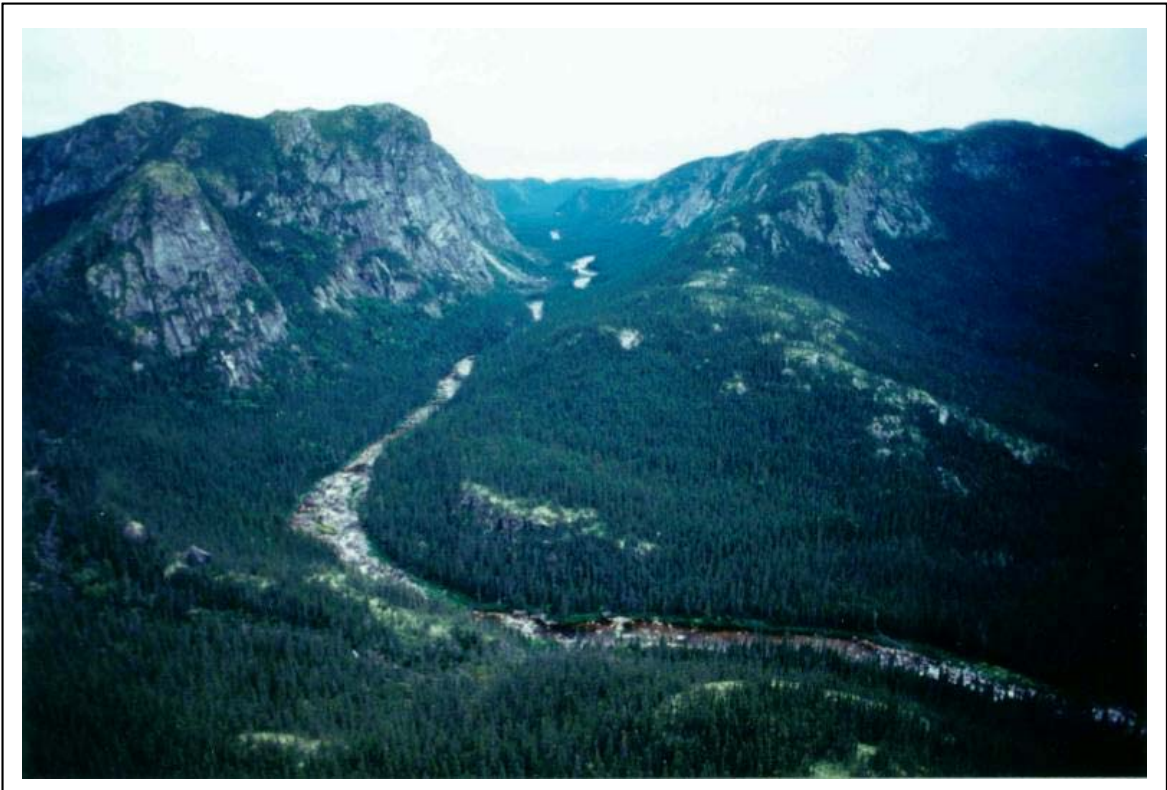
Source : Nelson Boisvert

Photo 30. Méandre tracé dans du matériel fluvio-glaciaire sur le cours de la Mingan Nord-Ouest.



Source : Nelson Boisvert

Photo 31. Longue séquence de rapides sur la rivière Mingan Nord-Ouest constituant un obstacle insurmontable à la remontée du saumon. Ces rapides se trouvent à près de 100 km en amont de l'embouchure de la rivière Mingan.



Source : Nelson Boisvert

Photo 32. Vue vers le nord de la rivière Mingan Nord-Ouest au moment où elle émerge d'une vallée aux flancs escarpés (dénivelée de plus de 400 m). Ce secteur est situé à la limite amont de remontée du saumon.



Source : Nelson Boisvert

Photo 33. Falaise de 170 m le long d'un élargissement de la rivière Mingan Nord-Ouest.



Source : Nelson Boisvert

Photo 34. Élargissement de la rivière Mingan Nord-Ouest dans sa partie amont. Les sommets arrondis et pénéplanés du contrefort sont nettement visibles à l'arrière plan.



Source : Nelson Boisvert

Photo 35. Vue de la partie amont de la rivière Mingan Nord-Ouest du haut d'un escarpement de 200 m.